

RAYMOND HUARD

*La tradition politique :
émergence, contenus, devenir*

L'intérêt des historiens pour les phénomènes de tradition politique et, plus largement, de mémoire du politique s'est manifesté récemment par la parution de deux ouvrages importants. Le premier élaboré sous la direction des historiens anglais E. J. Hobsbawm et Terence Ranger (1) met l'accent sur l'apparition des traditions et même sur la création volontaire de celles-ci. Le second, préparé par Pierre Nora, s'efforce de saisir la transformation d'une tradition vivante en « lieu de mémoire » institutionnalisé (2). Avec ces deux ouvrages s'ouvre sans doute une phase nouvelle de l'histoire des traditions politiques, où l'accent est mis sur l'évolution, la construction plutôt que sur les phénomènes de permanence, qui avaient attiré l'attention au départ.

La prise de conscience de l'existence des traditions politiques, de leurs effets sur le processus politique est un fait déjà ancien. S'il est, comme toujours, difficile de la dater avec précision, on peut admettre qu'elle s'impose en 1848 grâce à la conjonction d'une forte résurgence de la tradition révolutionnaire (3) et à la révélation, lors de l'élection présidentielle, de l'influence de la tradition napoléonienne. Dès 1852, dans *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Marx esquisse une description du phénomène et ouvre quelques pistes explicatives.

(1) E. Hobsbawm et T. Ranger, *The Invention of Tradition*, Cambridge University Press, 1983, 320 p.

(2) P. Nora (sous la direction de), *Les lieux de mémoire, I : La République*, Gallimard, Bibliothèque illustrée des Histoires de Paris, 1984, 674 p.

(3) Nous en avons montré la force à partir du cas du Gard, cf. Souvenir et tradition révolutionnaires, 1848-1851, dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 258, oct.-déc. 1984, p. 565-587.

« La tradition de toutes les générations mortes pèse comme un cauchemar sur le cerveau des vivants. Et même quand ils semblent occupés à se transformer eux et les choses, à créer quelque chose de tout à fait nouveau, c'est précisément à ces époques de crises révolutionnaire qu'ils appellent craintivement les esprits du passé à leur rescousse, qu'ils leur empruntent leurs noms, leurs mots d'ordre, leurs costumes, pour jouer une nouvelle scène de l'histoire sous ce déguisement respectable et avec ce langage d'emprunt. C'est ainsi que Luther prit le masque de l'apôtre Paul, que la Révolution de 1789 à 1814 se drapa successivement dans le costume de la République romaine puis dans celui de l'Empire romain, et que la Révolution de 1848 ne sut rien faire de mieux que de parodier tantôt 1789, tantôt la tradition révolutionnaire de 1793 à 1795 » (4).

Marx attire ainsi l'attention sur les phénomènes de permanence mais aussi de reviviscence dans le domaine des mentalités politiques. Il constate que la tradition resurgit avec une force particulière lors des périodes de crise parce que les acteurs de la politique, face à une situation tout à fait nouvelle, cherchent des repères, des références pour guider leur activité. Le recours à la tradition peut alors soit leur donner des forces pour affronter la crise, soit les égarer en les amenant à se revêtir des défroques du passé. Marx signale quelques vecteurs de la tradition, noms, mots d'ordre, costumes. Enfin, évoquant la tradition napoléonienne, il la rattache à la psychologie sociale de la paysannerie de l'époque, montrant ainsi aux historiens que la permanence de la tradition s'inscrit dans un contexte social et ne saurait être expliquée seulement par la rigidité des structures mentales.

Dans les deux derniers tiers du XIX^e siècle l'enjeu institutionnel : République ou Monarchie, contribua aussi à entretenir parmi les leaders politiques un débat, dont les données étaient assez claires, sur la place respective de l'innovation et de la tradition dans la mise en place d'institutions nouvelles. A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, de nouveaux pas en avant furent accomplis de deux façons différentes. La première avait pour origine l'observation des choix électoraux sur une assez longue durée. André Siegfried dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République* (5), qui prenait en compte une série déjà longue d'élec-

(4) K. Marx, *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*, Messidor, Ed. Sociales, 1984, p. 69-71. On lira aussi les pages 189 à 197 consacrées à la tradition napoléonienne. Dès 1845 dans *La Sainte Famille*, Marx signalait déjà « la conception antique de la vie politique » qui régnait à l'époque de la Terreur, mais il la considérait alors comme une « illusion ».

(5) A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, 1913 ; 2^e éd., Paris, 1965, in-8^o, xxviii-535 p.

tions, note alors la permanence étonnante des rapports de force entre majorité et minorité dans la majeure partie de l'Ouest. La seconde résultait de la mise en évidence des « cadres sociaux de la mémoire », titre d'un livre très neuf de M. Halbwachs (6). C'est sur la première voie principalement que se prolongea l'étude des traditions politiques avec les travaux ultérieurs de François Goguel (7) et de Paul Bois (8) qui apportaient toute une moisson d'observations fécondes et précisaient les méthodes de recherche. Du même coup, les traditions électorales parurent, sans doute à tort, être l'archétype des traditions politiques.

Ajoutons qu'au départ, les ethnologues qui s'intéressaient aux traditions populaires n'englobaient pas le plus souvent dans ce concept les traditions politiques. Les premières, telles qu'ils les concevaient, étaient orales, rurales, et concernaient la vie matérielle dans ses aspects quotidiens (forme des maisons et des outils, calendrier, pratiques culinaires, médicales) (9). Ces aspects attiraient d'autant plus leur attention que la civilisation rurale tendait à se transformer sous l'effet de l'industrialisation et de l'urbanisation. A la même époque, les traditions politiques, à la fois urbaines et rurales, présentes dans les différentes classes de la société, plus mouvantes dans leur contenu, transmises par l'écrit comme par la voie orale, étaient, au moins pour une partie d'entre elles, en train de se former ou du moins d'apparaître. On comprend donc que ce soient les historiens et les spécialistes de science politique surtout qui les aient mis en évidence.

UN VOCABULAIRE A PRÉCISER

La notion de tradition politique reste cependant assez floue. Le terme même est employé concurremment à d'autres : mémoire

(6) M. Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Alcan, 1925, XII-404 p.

(7) F. Goguel, *Géographie des élections françaises, 1870-1951*, Cahier n° 27 de la FNSP, Paris, nouv. éd., 1970, in-8°, 185 p.

(8) P. Bois, *Paysans de l'Ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques depuis l'époque révolutionnaire dans la Sarthe*, Le Mans, 1960, in-8°, XX-717 p.

(9) Cette conception est encore très visible dans l'ouvrage d'A. Varagnac et M. Chollot-Varagnac, *Les traditions populaires*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », n° 1740, 1978, 127 p. On fera cependant une exception pour Paul Sébillot (1843-1918) dont on vient de rééditer *Le peuple et l'histoire*, t. 8 de son *Folklore de France*, Imago, 1986, 232 p. P. Sébillot n'en reste pas moins fidèle à la conception d'une tradition orale et rurale. De plus « l'histoire de France n'est pour lui — nous dit F. Lebrun — qu'un cadre qui doit lui permettre d'épingler des faits de folklore qu'il n'a pu placer ailleurs », *op. cit.*, p. 13.

(et plus récemment lieu de mémoire), héritage, expérience, coutume, rituel, légende, souvenir, voire mythologie.

La tradition politique interfère avec d'autres réalités, les mentalités, les idéologies, qui font référence elles aussi à un contenu d'idées ou de pratiques transmises à travers le temps. Est-il vain d'essayer de préciser le vocabulaire, d'en suggérer une utilisation plus rigoureuse ? La confrontation des notions peut d'ailleurs aider à mieux cerner ce qui particularise vraiment la tradition politique.

On distinguera assez facilement celle-ci de *l'héritage*, fait objectif qui peut être tout à fait dépourvu de contenu affectif ou émotionnel, d'autre part de la *coutume* ou du *rituel* qui correspondent essentiellement à des pratiques et façons d'agir s'imposant à l'individu de façon impersonnelle alors que la tradition politique est profondément intégrée à l'individu. La tradition ne peut être confondue non plus avec *l'expérience politique*. Celle-ci, qui résulte d'un contact avec la pratique, a le plus souvent un caractère collectif et comme la tradition, elle peut être transmise, mais à la différence de cette dernière, le savoir acquis est par définition susceptible d'être remis en question et il fait l'objet d'une acquisition consciente plus qu'il ne résulte d'une imprégnation.

Il est également assez facile de distinguer la tradition de la *légende* ou de la *mythologie politique*. La légende transfigure, idéalise l'aventure d'un homme ou d'un groupe d'hommes (la légende des camisards (10), la légende napoléonienne (11)), sans que la signification politique de celle-ci soit forcément de premier plan. La tradition intègre une plus grande part de la réalité objective et donne la primauté à l'apport idéologique. On distinguera ainsi la légende napoléonienne et la tradition bonapartiste, la légende gaullienne et la tradition gaulliste. De même, dans la mythologie politique, la construction du mythe revêt un aspect essentiel. Celui-ci ne porte pas nécessairement sur des personnages historiques réels. On parlera ainsi du mythe de Napoléon (12), mais aussi du mythe d'Ulysse ou de Faust.

Restent enfin les mots *souvenir* et *mémoire* dont le sens se rap-

(10) Ph. Joutard, *La légende des camisards*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 1977, 446 p.

(11) Parmi les nombreux ouvrages et articles consacrés à la légende napoléonienne, citons Gonnard, *Les origines de la légende napoléonienne*, Paris, C. Lévy, 1906, 388 p. ; A. J. Tudesq, *La légende napoléonienne en France en 1848*, *Revue historique*, 1957, p. 64-85 ; J. Lucas-Lebreton, *Le culte de Napoléon*, Paris, 1960, *La légende napoléonienne 1796-1900*, Paris, Bibliothèque nationale, 1969 (exposition), 83 p.

(12) J. Tulard, *Le mythe de Napoléon*, Paris, A. Colin, « U² », 1971, 237 p.

proche le plus de celui de tradition. Dans son acceptation la plus étroite, le *souvenir* est lié à une participation personnelle à l'événement et c'est précisément au fur et à mesure que le souvenir direct devient de plus en plus ténu, par la transmission qui s'opère d'une génération à l'autre, qu'apparaît la tradition. Le souvenir a d'autre part un aspect de « bric à brac » (13), alors que la tradition implique une cohérence, même assez lâche, des éléments qui la composent. Du souvenir à la tradition, n'est-ce pas la *mémoire* qui assure la transition ? Ce mot d'usage plus récent a tendu à supplanter le terme de tradition (14). Un peu plus organisée que le souvenir, un peu moins personnalisée, la mémoire suppose d'abord un groupe porteur : on parlera de mémoire ouvrière, de mémoire populaire. Pour faire allusion au contenu proprement dit il faudra ajouter un article : mémoire *du* politique, expression au fond moins précise que celle de tradition politique. Enfin, le mot mémoire suggère un travail de reconstruction, tout un ensemble d'opérations actives sur le souvenir que le mot tradition n'implique pas aussi nettement. Le mot mémoire apparaît donc désigner une forme de conservation et de recomposition du passé plus large, plus générale que la tradition. On peut réserver ce dernier terme pour caractériser un contenu organisé d'idées ou de pratiques transmis de façon active sur une période relativement longue par un groupe familial, social ou politique et soumis à des interprétations et des ajustements.

Peut-on enfin situer la tradition politique par rapport à deux réalités englobantes, la *mentalité* et l'*idéologie politique* ? Ne se situe-t-elle pas au croisement des deux comme une sorte de composé mixte ? La tradition est un élément constitutif des mentalités politiques. Comme celles-ci, c'est un facteur de pesanteur historique, mais elle s'appuie sur des événements et des faits précis, bien localisés et sa transmission implique en général une intervention volontaire. Elle est également un élément constitutif de l'idéologie politique à un instant donné, mais alors que celle-ci doit constamment s'adapter aux faits nouveaux, aux idées nouvelles qu'engendre le débat politique, la tradition représente plutôt une force d'inertie, dont les effets sont positifs lorsqu'ils permettent de résister à des entraînements, à des modes passagères, et négatifs lorsqu'ils freinent les adaptations nécessaires. On peut ainsi constater dans le mouve-

(13) L'expression est de R. Cornu dans Je suis une légende ou la production d'un chantier symbolique, *Ethnologie française*, avril-juin 1984, n° 2, p. 151-160.

(14) Il n'en est pas semble-t-il de même aux États-Unis : cf. à ce sujet l'article de M. Kammen, La mémoire américaine et sa problématique, *Le Débat*, n° 30, mai 1984, p. 112-127.

ment républicain au XIX^e siècle l'existence d'un attachement intransigeant à la forme républicaine, enraciné dans la tradition de la Révolution française, et une âpre lutte d'idées pour débarrasser la tradition républicaine de ses aspects terroristes assimilés et valorisés dans les milieux populaires (15).

C'est pourquoi la tradition est une composante de la *culture politique* au sens habituel et banal de l'expression. Son existence fournit même une incitation à développer cette culture, en approfondissant par exemple la connaissance des principaux épisodes historiques qui donnent corps à la tradition.

LES CONTENUS DE LA TRADITION

Sans vouloir examiner ici le processus de transmission qui mériterait à lui seul une étude détaillée, tentons de repérer les contenus les plus généraux de la tradition politique, en nous attachant en particulier aux contenus les plus fréquents en milieu populaire puisque c'est dans ces milieux que la tradition est la moins mêlée d'idéologie et c'est grâce à eux en outre que la tradition peut influencer le processus politique.

• *Notions et schémas*

Le plus simple des contenus transmis est sans doute la façon de se situer sur l'éventail politique et la perception même assez vague des composantes de celui-ci, associées à la pratique d'un certain vocabulaire, composé le plus souvent de schémas binaires (16).

Dès le XVIII^e siècle des clivages politiques partagent le village pour le contrôle de la municipalité et opposent sur plusieurs générations des familles de leaders. La Révolution française prolonge ces affrontements, en crée de nouveaux entre patriotes et adversaires de la Révolution. Plus tard, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, l'opposition entre cléricaux ou « capelans », et anticléricaux prendra une place primordiale et sera matérialisée par la division des écoles, l'école laïque et l'école catholique. Ces clivages, les enfants les assimilent très tôt et les transposent à leur propre niveau (batailles d'enfants de quartier à quartier). De même l'enfant perçoit plus ou

(15) Cf. à ce sujet le livre récent de F. Furet, *La Gauche et la Révolution française* (...), Paris, Hachette, 1986, 317 p.

(16) On se reportera naturellement aux travaux d'Annick Percheron sur la socialisation politique des enfants.

moins nettement la place de sa famille au sein de la société (on est « peuple » ou « bourgeois »). Toutes ces perceptions sont associées à la pratique d'un vocabulaire lui aussi binaire, riche/pauvre, peuple ou canaille/bourgeois, homme d'ordre/anarchiste, à partir duquel se diffusent des valeurs : en milieu populaire le riche oisif, inutile et corrompu est ainsi opposé au pauvre, travailleur utile et vertueux. Mais on trouverait en revanche à un niveau supérieur de la société une image du riche « bienfaisant » et du pauvre « dangereux ». Ces usages, souvent stéréotypés, admettent une pratique au second degré, ironique, où l'on se qualifie par gloriole des qualificatifs dévalorisants que les autres vous attribuent. Les chansons jouent un rôle décisif au XIX^e siècle pour fixer ce vocabulaire (17).

• Références

A mesure que l'enfant grandit, ce premier aspect de la tradition est renforcé par des références d'ordre historique touchant des hommes ou des événements et par des images et des emblèmes. Il peut s'agir d'événements qu'un individu a vécus personnellement, qui l'ont amené à s'engager de façon plus active et qui deviennent dans la famille source de tradition : Révolution de 1848, coup d'Etat de 1851, affaire Dreyfus, Front populaire, Résistance, grandes grèves de 1920, 1936 ou 1947, ou bien simplement événements marquants pour toute une région et qui imprègnent une collectivité (guerres de 1870 ou de 1914). Robert Debré, né à Sedan en 1882 montre dans *L'honneur de vivre*, combien son enfance a été imprégnée du souvenir de la bataille de Sedan, non seulement par les récits, la visite du champ de bataille, mais aussi parce que sa chambre contenait un tableau d'un épisode célèbre, *Les dernières cartouches* (18). L'image (gravure, lithographie) ou l'objet relaient les souvenirs familiaux : entre 1820 et 1840, la légende napoléonienne est ainsi portée par une multitude d'images ou d'objets et elle prépare le terrain à la propagation de l'idée bonapartiste qui s'opérera

(17) Ceci en particulier parce que la forme *chanson* est très favorable à l'utilisation de schémas simples et d'oppositions binaires.

(18) « Mon père me conduisait volontiers dans la campagne des environs. Nous allions jusqu'à Ballan et à Bazeilles où l'on visitait "la maison des dernières cartouches" conservée telle qu'elle était après la bataille. Une reproduction du tableau d'Alphonse de Neuville me fut donnée alors et soigneusement encadrée. » R. Debré décrit le tableau et ajoute : « Cette vision s'est fixée définitivement dans ma mémoire et j'en ai retenu les moindres détails. » R. Debré, *L'honneur de vivre*, Stock, 1974, p. 462.

par le canal d'une propagande beaucoup plus concertée (19).

Les fêtes et anniversaires dessinent également une vision sélective du passé et valorisent des événements porteurs de message. Au début de la III^e République on célèbre de façon spontanée le souvenir des journées de février 1848, le 4 septembre 1870 et le 14 juillet, tandis que la commémoration du 22 septembre 1792 est déjà une opération intellectuelle (20). Sans méconnaître totalement le souvenir de 1848 (21), les socialistes entre 1871 et 1936 s'attachent d'abord à celui de la Commune, puis la célébration du 1^{er} mai devient à partir de 1890 une tradition du mouvement ouvrier. Après 1914, l'anniversaire de la mort de Jaurès le 31 juillet 1914 prendra place parmi les grandes dates du mouvement socialiste. Les communistes assument naturellement une partie de l'héritage socialiste (la Commune, le 1^{er} Mai), y ajoutent l'anniversaire de la Révolution d'Octobre. Après 1936, le Front populaire s'ajoute à cet ensemble. La reprise en compte par le Parti communiste français de l'histoire démocratique nationale le conduit aussi à se réapproprier le 14 juillet. Après la deuxième guerre mondiale, la valorisation de la Résistance, en particulier de ses aspects populaires, fera partie de la tradition communiste (22). Ainsi la tradition s'entretient en même temps que son contenu se complète et éventuellement se réoriente.

Evidemment, la tradition se nourrit aussi des signes de reconnaissance que sont les drapeaux, les emblèmes : l'aigle impérial, la fleur de lys, la faucille et le marteau, la croix de Lorraine, plus récemment la rose au poing, emblèmes qui sont parfois utilisés de façon critique par l'adversaire (l'aigle se déplume, la rose se fane, etc.). Leur usage, loin de disparaître, a été plutôt renforcé de nos jours en étant systématisé par la publicité.

Quant aux hymnes et aux chansons, pour être d'usage moins fréquent que les emblèmes, ils n'en sont pas moins d'évidents signes de reconnaissance dont l'acquisition s'opère soit dans la famille, soit dans l'organisation (groupement-parti). En revanche, les devises

(19) R. Pimienta, *La propagande bonapartiste en 1848*, Paris, Carnely, 1911, 130 p. ; A. J. Tudesq, *L'élection présidentielle du 10 décembre 1848*, Paris, A. Colin, 1965, in-12, 272 p.

(20) Voir à ce sujet R. Huard, *La Préhistoire des partis. Le Mouvement républicain en Bas-Languedoc*, Paris, FNSP, 1982, p. 374-380.

(21) Les premières démarches du socialisme français dans les années 1880 s'inspirent du passé quarante-huitard, cf. Ligou, *Histoire du socialisme en France 1871-1961*, Paris, 1962, 672 p., p. 114.

(22) Ainsi *L'Humanité* ayant en 1984 lancé à ses lecteurs un appel à témoigner sur les « Inconnus de la Résistance », des milliers de témoignages lui parvinrent (voir *L'Humanité*, juillet-août 1984).

héritées de l'Ancien Régime, relancées avec la Révolution française (qu'on songe à l'extraordinaire fortune de : « Liberté, Égalité, Fraternité ») semblent en net recul dans le monde contemporain, peut-être parce que le renouvellement du langage politique apparaît plus profitable que sa permanence.

• *Pratiques*

Avec les symboles et les hymnes, nous sommes entrés déjà dans le domaine des pratiques politiques. Or celles-ci sont aussi imprégnées par la tradition. Au XIX^e siècle, la pratique révolutionnaire des ouvriers parisiens procède de l'héritage des sans-culottes et du modèle du 10 août 1792, mais ses formes d'intervention sont réajustées en fonction de la conjoncture immédiate. Ainsi apparaît la tradition des barricades (1830, 1848, 1871). En province aussi le schéma de la prise du pouvoir local est remarquablement identique dans toute la partie centrale du XIX^e siècle, lorsqu'une révolution parisienne est pressentie (rassemblement devant la préfecture ou la mairie, demande de communication des dépêches de Paris, destruction des bustes et symboles du gouvernement déchu, nomination d'une commission départementale provisoire, etc.). Mais l'échec de la Commune, puis la consolidation de la République provoquent le déclin sinon de la tradition elle-même, entretenue par l'histoire populaire (23), du moins de ses effets concrets sur le processus politique.

La pratique des manifestations est également un phénomène de longue durée puisqu'il commence à apparaître à l'époque de la Révolution française, se propage dans tout le pays à l'occasion de la Révolution de 1848, deviendra un phénomène usuel sous la III^e République et se perpétue de nos jours. Version pacifique de la levée insurrectionnelle, elle est destinée à attester la mobilisation populaire et donc à modifier le rapport de force. Elle est aussi tradition en action (24), puisqu'à travers elle se transmettent à la fois des pratiques concernant l'organisation et le déroulement, la connaissance des hymnes et des emblèmes, le souvenir des héros (portraits, bustes), tandis que les slogans et mots d'ordre varient davantage en fonction de la situation politique. Il en est de même des meetings

(23) On s'est aperçu de la prégnance de cette tradition en août 1944 à Paris.

(24) Voir par exemple l'article de M. Rebérioux, Le mur des fédérés. Rouge « sang craché » dans *Les lieux de mémoire*, *op. cit.*, p. 619-649.

et surtout des fêtes sur lesquelles d'importantes études ont été publiées (25).

Enfin, l'on ne négligera pas la transmission des pratiques d'organisation qui ont conduit des sociétés, cercles, cafés politisés aux partis politiques modernes en associant les pratiques de sociabilité, dont M. Agulhon a montré toute l'importance, aux nécessités propres à l'organisation politique.

Evidemment, ces traditions sont elles-mêmes loin d'être immobiles. Elles s'adjoignent des éléments nouveaux. Ainsi les manifestations dont le déroulement s'est efforcé pendant longtemps d'être digne et même un peu solennel sans doute pour empêcher les débordements et l'affrontement avec les forces de répression, ont pris après 1968 des allures plus festives (déguisements, slogans plus imagés) (26). Cet aspect de fête tendait lui-même à faire revivre un expressionnisme populaire, très manifeste dans les carnivals politiques du XIX^e siècle, qui s'était progressivement discipliné sous l'influence de la pédagogie républicaine. De même les organisations politiques ont dû d'abord imposer la priorité de la politique sur la sociabilité mais le recours à celle-ci est resté nécessaire pour donner à l'activité politique un peu plus de chaleur humaine.

QUESTIONNEMENTS

De ce qui n'était au fond que repérages, peut-on passer à des questionnements, d'abord sur l'émergence des traditions politiques, ensuite sur la fonction qu'elles peuvent exercer au sein du processus politique, enfin sur leur avenir dans un monde où les mutations paraissent l'emporter sur les permanences.

• *L'émergence des traditions*

Trois explications ont été présentées pour expliquer la présence des traditions politiques et en particulier la permanence des choix électoraux, puisque cette énigme stimulait les chercheurs.

(25) M. Vovelle, *Les métamorphoses de la fête en Provence 1750-1820*, Paris, Aubier, Flammarion, 1976, 300 p. ; M. Ozouf, *La fête révolutionnaire*, Gallimard, Bibliothèque des Histoires ; R. Sanson, *Les 14 Juillet. Fête et conscience nationale 1789-1975*, Flammarion, 1976, 221 p. ; Cb. Amalvi, *Le 14 Juillet dans Les lieux de mémoire, op. cit.*, p. 421-472 ; M. Dommanget, *Histoire du 1^{er} Mai*, Paris, 1953 ; C. Claude, *C'est la fête de l'Humanité*, EFR, 1977, 136 p.

(26) Dans son roman *Le Monde indigo*, t. 1 : *Craponne*, Stock, [1977, 359 p., H. Parmelin a restitué avec bonheur les aspects festifs de la manifestation du 1^{er} Mai 1976.

L'on peut considérer que la tradition politique est la résultante d'une autre permanence, celle de facteurs structurels (répartition de la propriété, type d'habitat, pratique religieuse, etc.), dont les effets combinés entraînent la formation d'un « tempérament politique » selon l'expression de A. Siegfried. Dans ce cas, la tradition n'est que l'expression du tempérament et n'a pas à être expliquée en elle-même. On supposera *a contrario* que la disparition des facteurs structurels évoqués plus haut provoque la disparition à la fois de la tradition et du tempérament. Mais l'on a pu constater, Maurice Agulhon le rappelait récemment, que « le structurel et le culturel par eux-mêmes n'entraînent pas le politique » (27) ou du moins, s'ils donnent l'assise indispensable, ne fournissent pas tous les éléments explicatifs.

Aussi l'attention des historiens s'est-elle portée sur les « événements fondateurs », voire traumatisants qui ont laissé des souvenirs dans les familles, clivé les camps opposés. Dès lors, on se référera aux guerres de religion, à l'époque de la Révolution française, de la Terreur blanche, aux conflits de la Seconde République, aux phases de crise des rapports entre l'Eglise et l'Etat (expulsion des congrégations, Séparation), aux deux guerres mondiales et à la Résistance. La date de l'événement fondateur peut donc servir d'origine et elle individualise les régions, mais dans tous les cas, la mise en évidence de la naissance des traditions implique une étude fine des comportements des couches sociales...

Michel Lagrée a cru pouvoir remonter jusqu'à l'époque de la Ligue pour expliquer certains clivages en Bretagne orientale (28). Il est banal de voir dans la persécution par Louis XIV des protestants français, prolongée par la guerre des Camisards, l'origine de la tradition politique de gauche des protestants. Mais celle-ci ne s'est cristallisée vraiment qu'à l'époque de la Révolution française et ce n'est que vers 1840 — Ph. Joutard l'a bien montré — que les camisards ont été identifiés par les protestants eux-mêmes comme des combattants de la liberté (29).

Paul Bois a mis en évidence l'inversion de relief politique qui s'est produite dans la Sarthe entre 1789 et 1793 et qui a opposé nettement deux régions : l'ouest des pays riches vendeurs de blé,

(27) M. Agulhon, L. Girard et divers, *Les maires de France, du Consulat à nos jours*, Publications de la Sorbonne, 1986, 462 p., p. 49.

(28) M. Lagrée, La structure pérenne. Événement et histoire en Bretagne orientale, XVI^e-XX^e siècle, *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1976, p. 394-407.

(29) Ph. Joutard, *op. cit.*

d'abord favorables à la Révolution puis devenus hostiles par suite des réquisitions, de la monnaie papier et du pouvoir pris par les bourgeois gérant les biens nobles, le sud-est des pays pauvres acheteurs de blé, n'ayant pas profité de la vente des Biens nationaux et solidaires en 1793 des sans-culottes des villes et de la bourgeoisie révolutionnaire. Le clivage s'est maintenu jusqu'à l'époque contemporaine (30).

A. Bergerat pour l'Allier (31), G. Cholvy pour l'Hérault (32) et en particulier le Biterrois, ont considéré comme décisive l'époque de la Seconde République, choix qui pourrait être étendu à d'autres départements de ces aires géographiques, la Nièvre ou la Drôme.

L'impact d'un événement traumatisant peut être ravivé par un autre événement du même genre (pensons aux effets répétés sur l'Est parisien des insurrections réprimées de juin 1848, juin 1849, du 2 décembre 1851 et de la Commune) ou par une simple menace actualisant le souvenir. Le traumatisme initial qu'a représenté pour le Parti républicain le coup d'Etat de 1851 a ainsi été entretenu successivement par l'Ordre moral (1873-1874), le 16 mai 1877, le boulangisme, l'affaire Dreyfus, ce qui a contribué à faire du parlementarisme une règle d'ordre du républicanisme, idée qui était loin d'être acquise au départ (33).

Reste enfin un troisième cas qu'E. J. Hobsbawm et ses collaborateurs ont bien mis en évidence. Il s'agit de traditions créées de toutes pièces, souvent sous l'influence de l'appareil d'Etat. On peut ainsi parler d'une « invention » de la tradition monarchique anglaise dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Elle a eu pour effet de revaloriser une monarchie discréditée et de préciser avec minutie un cérémonial de la pompe monarchique jusque-là flou et mal fixé (34).

Processus comparable dans l'Allemagne à la fin du XIX^e siècle où une tradition germanique et impériale a été recomposée par le travail des érudits sous l'influence du gouvernement prussien. La III^e République n'a-t-elle pas elle aussi, de façon peut-être moins

(30) P. Bois, *op. cit.*

(31) A. Bergerat, La radicalisation politique des paysans de l'Allier sous la Seconde République. A l'origine d'une tradition de gauche, *Cahiers d'Histoire de l'Institut Maurice-Thorez*, n° 27, 1978, p. 114 à 173.

(32) G. Cholvy, *Religion et société : le diocèse de Montpellier*, Thèse de Doctorat d'Etat, dactyl., 3 vol., 1 671-xii p., Lille, 1973.

(33) On lira à cet égard les pages de Jean Touchard concernant la tradition républicaine, *La Gauche en France depuis 1900*, Seuil, « Points », 1977, 383 p., p. 27-33.

(34) D. Cannadine, The Context, Performance and Meaning of Ritual : The British Monarchy and the « Invention of Tradition » 1820-1977, dans Hobsbawm et Ranger, *op. cit.*, p. 101-164.

rigide, mais sans doute tout aussi efficace constitué une tradition républicaine et laïque à partir d'éléments préexistants sans doute, mais au départ assez contradictoires pour que la synthèse ne soit pas spontanée (35). Dans un autre contexte les colons missionnaires ou militaires de l'Afrique anglaise ou allemande se sont efforcé soit d'y faire pénétrer les traditions de leur pays d'origine, notamment le cérémonial monarchique, soit de valoriser une Afrique précoloniale, coutumière et immobile, qui ne correspondait guère à la réalité (36).

Le propre de ces traditions inventées, c'est que s'appuyant davantage sur l'écrit, elles possèdent un contenu plus cohérent et plus systématique, plus détaillé et plus précis et que leur rituel est souvent très formalisé.

Simple résultante des structures, effet à long terme d'un événement fondateur, tradition créée, ces trois explications sont moins opposées sans doute que complémentaires. Même si l'on admet que les mentalités ont une marge d'autonomie considérable, une tradition apparaît vouée sinon à la disparition, du moins à l'étiollement si les structures qui en assuraient la reproduction se dissolvent. L'existence d'un événement fondateur n'est sans doute pas une nécessité absolue pour que la tradition apparaisse. Il peut d'ailleurs être en partie mythique dans les traditions inventées ou se fragmenter en une chaîne d'événements. Quand il a cristallisé des clivages latents, créé l'irréparable, il sert d'origine et ultérieurement d'argument démonstratif. Enfin, il n'est sans doute pas de tradition politique qui ne repose sur une part « d'invention » ou du moins de mise en forme systématique, de coordination de données éparses peu significatives à elles seules.

• *Les fonctions de la tradition*

Si la tradition politique exige une recreation permanente, c'est justement parce qu'elle remplit des fonctions à l'échelle de la société ou de milieux plus restreints.

Lorsqu'elle est institutionnalisée à l'échelle de toute une société, elle sert à inculquer un système de valeurs qui tend à balayer les particularités locales comme en Allemagne où une tradition germanique a été forgée en même temps que s'affirmait la puissance de l'Empire wilhelmien. E. Hobsbawm pense qu'elle permet aussi de

(35) E. Hobsbawm, *Mass-Producing Traditions Europe 1870-1914*, dans Hobsbawm et Ranger, *op. cit.*, p. 263-307.

(36) T. Ranger, *The invention of Tradition in Colonial Africa*, dans Hobsbawm et Ranger, *op. cit.*, p. 211 à 262.

recréer des statuts et donc des inégalités dans un monde libéral où progresse l'égalité des droits (37). Elle n'est donc pas neutre à l'égard des rapports de classes.

Au sein d'un groupe politique, elle fournit des signes de reconnaissance, des instruments de communion, renforce donc la cohésion interne. Facteur de permanence, elle aide les individus et les groupes à résister aux mouvements passionnels de l'opinion et aux modes, à traverser les périodes d'incertitude ou de doute. En revanche, privilégiant la permanence, elle risque aussi de freiner l'adaptation et donc de jouer le rôle mystificateur que lui reprochait Marx.

Mais si la référence à la tradition est un signe de la présence de celle-ci parmi les différents instruments de la réflexion politique, il est indispensable de bien définir le rôle exact qu'elle y joue. Parfois simple référence formelle, elle n'a d'autre signification que rhétorique. Elle peut au contraire sourdre en profondeur et le discours alors la révèle plus qu'il ne la salue. Au premier cas correspond par exemple le qualificatif de Badinguet donné par certains radicaux à E. Faure lorsque ce dernier dissout tout à fait légalement l'Assemblée en décembre 1955. Au second cas ressortit la résurgence de réactions antibonapartistes et anti-autoritaires à l'époque de mai 1958. On n'oubliera pas non plus qu'au sein de chaque force politique il existe un pluralisme de traditions ou d'interprétations de traditions. Il est donc possible de jouer selon le cas sur tel ou tel clavier (38).

On s'interrogera en conséquence sur le rôle effectif de la tradition dans le comportement et les choix politiques d'un parti. On peut estimer que plus les instruments de l'analyse politique s'affinent et se précisent, plus la vie politique devient complexe et sujette à de rapides mutations et moins la tradition influe sur les orientations politiques sinon comme facteur de pesanteur à prendre en compte ou référence culturelle propre à renforcer la cohésion idéologique. C'est pourquoi il est probable que ses effets ont été plus grands hier qu'ils ne le sont aujourd'hui et ne le seront demain. Mais on ne saurait identifier à une tradition, des choix de classe plus fondamentaux qui restent enracinés dans la structure économique et sociale au-delà des mutations affectant celle-ci.

(37) E. Hobsbawm, Introduction. *Inventing traditions*, dans Hobsbawm et Ranger, *op. cit.*, p. 10.

(38) Les socialistes ont pu ainsi tantôt accentuer la référence de classe tantôt mettre en avant un humanisme qui transcendait les antagonismes sociaux ; les communistes, insister sur la prise du pouvoir de l'Etat et le rôle moteur de ce dernier dans la transformation sociale ou privilégier la conquête de positions révolutionnaires dans l'entreprise.

● *Déclin des traditions ?*

Toute tradition, si elle n'est que tradition, est en un sens condamnée à mort, mais les processus qui y mettent fin sont de nature différente. Dès la fin du XIX^e siècle des mutations sont perceptibles : le passage à droite de l'Est libéral et républicain, le glissement de Paris du radicalisme au nationalisme. Ils correspondent, soit à une évolution non imprévisible du républicanisme bourgeois, politiquement libéral mais socialement conservateur, soit à la crise du radicalisme parisien menacé dans son assise populaire tant par l'attraction de courants plébiscitaires hostiles à la république parlementaire que par l'évolution sociologique de la population parisienne. Beaucoup plus récemment, on a noté le « rosissement » de l'Ouest et les conquêtes de la droite dans le « Midi rouge », phénomènes dont les causes sont certes différentes mais qui ont pour résultat une certaine hanalisation politique des régions. Bien des processus contribuent de nos jours à affaiblir les traditions, la mobilité géographique croissante des individus, la dislocation des communautés sociales historiques par l'effet de l'évolution économique (régions agricoles vidées par l'exode rural et plus récemment, bases traditionnelles de la classe ouvrière gravement secouées par la crise et les mutations technologiques), la transformation des structures politiques françaises en 1958, qui a rompu avec une durable tradition parlementaire, l'insertion de plus en plus nette de la vie politique française dans un contexte international, le poids de l'audiovisuel dans la communication de masse, l'internationalisation culturelle. Même la famille, porteuse par excellence des traditions politiques subit les effets de l'évolution sociale générale (fréquence plus grande des divorces, communication plus réduite des enfants avec leurs grands-parents).

Mais si les traditions installées sont constamment menacées par l'évolution, l'invention des traditions est peut-être un phénomène absolument nécessaire dès qu'une force politique a atteint une durée de vie suffisante. En ce sens, le phénomène des traditions politiques est sans doute assuré de la pérennité.

RÉSUMÉ. — *La notion de tradition politique est apparue au XIX^e siècle. Elle a été longtemps mal distinguée de phénomènes voisins. L'article expose les contenus les plus généraux de la tradition, rappelle les théories qui expliquent leur émergence, s'interroge sur leur rôle effectif et sur les causes de leur déclin.*